

de malheur. Il s'est bouché les oreilles à tous les avertissements.

Le ministre, dont l'activité a peut-être ensuite le plus d'importance pour ce qui est des affaires et de l'embauche, le ministre du Commerce d'alors, aujourd'hui ministre des Affaires des anciens combattants (M. Churchill), s'est rendu à Winnipeg aussi tard que dans la première semaine de juillet 1960 et les consultations ministérielles dans le domaine économique n'ont pas dû être bien considérables, car il a dit alors que l'économie du Canada montait à la verticale comme une fusée. Cet aveuglement, cet entêtement, et cette persistance de la part du gouvernement ont continué.

Dans un discours très important qu'il a prononcé en octobre 1960, le premier ministre a déclaré que c'était les trois meilleures années que le Canada ait jamais eues, ce qui veut dire qu'il ne se faisait pas plus de soucis que les deux autres ministres dont l'activité influe sur l'économie du pays pour les très nombreux citoyens qui ne jouissaient pas de ces trois meilleures années.

Peu après, le gouvernement décréta que la session commencerait beaucoup plus tôt que d'habitude, à la mi-novembre. Le programme qui y fut présenté, dont une partie était exposée dans le discours du trône, comportait des mesures législatives touchant plusieurs ministères. De plus, on annonça que nous aurions peut-être un budget modificateur.

C'est du ministre des Finances que je vais parler. Jusqu'à quel point s'est-il préoccupé de l'expansion économique du pays au cours de l'année 1960 que nous examinons dans ce débat sur le budget? Nous siégeons depuis novembre; l'opposition a acquisé très volontiers, avec beaucoup d'ardeur, à toutes les mesures qui semblaient toucher à l'emploi. Plusieurs bills ont été adoptés avant Noël. J'ai été choqué de constater depuis que pour bien des mesures législatives que nous avions adoptées en décembre, avant les vacances de Noël, et au sujet desquelles le cabinet, invoquant l'urgence des questions en cause, nous avait demandé d'accorder rapidement les pouvoirs nécessaires à l'exécutif, les décrets du conseil ne furent rédigés que bien après le Nouvel An!

Qu'on me permette de citer un exemple: le bill sur les prêts aux petites entreprises, dont le ministre des Finances a parlé l'autre jour avec tant de satisfaction! Nous avions ici une méthode connue, facile à suivre, que nous trouvions dans la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Si le gouvernement actuel avait été alerte et désireux d'insuffler de l'énergie à l'économie du pays, il aurait immédiatement mis à profit les 65 millions de dollars de prêts probables dont

il a parlé durant ce débat. Il me semble que le gouvernement aurait dû établir, du moins d'une manière préliminaire les décrets du conseil relatifs à cette loi avant même que la Chambre l'approuve. Toutefois, le décret du conseil en cause n'a été prêt que le 19 janvier 1961, soit un mois plus tard. Cette mesure était censée créer beaucoup d'emplois d'hiver. Cependant, c'est cette nonchalance du gouvernement en face de la conjoncture économique qui lui a valu les critiques qui lui ont été adressées, surtout au cours de l'année dernière, à l'époque où le chômage a été plus grave que jamais depuis les années trente.

Je puis donner d'autres exemples. Pour ce qui est des prêts aux petites entreprises, j'accuse le gouvernement d'avoir comme d'habitude fait preuve d'ineptie en matière d'administration en ce qui concerne la préparation des décrets et les formalités. A propos de la mesure prévoyant des prêts aux petites entreprises, le ministre a dit qu'une somme considérable a été prêtée. L'intervention est venue après la période où les ouvriers cherchaient du travail d'hiver. On nous avait dit que 65 millions de dollars seraient mis en circulation très tôt, probablement en hiver. Cependant, la dernière fois qu'il a présenté un rapport à la Chambre, à la fin d'avril, sauf erreur, on n'avait prêté que 4 millions aux termes de ce programme.

Je vise maintenant le ministre du Commerce. Je lui rends des bons points pour certaines de ses initiatives. Il s'est efforcé de mener la claque, à l'égard de l'encouragement du commerce d'exportation, et je pense qu'il faut le féliciter de la publicité et de l'attention qu'il a soulevées, mais la publicité seule ne suffit pas. Je me souviens qu'en novembre dernier, le ministre du Commerce a vraiment fait explosion à l'égard de la publicité, à l'approche de cette crise de chômage. A ce moment-là, il disait qu'on était sur le point de proposer un programme d'un milliard de dollars pour financer le commerce d'exportation.

L'hon. M. Hees: Pourrais-je demander à l'honorable député de produire cette déclaration qu'il cite et où je suis censé avoir fait cette observation, car je ne m'en souviens pas?

M. Benidickson: Je ne l'ai pas ici. (*Exclamations.*) J'ai vraiment lu cette déclaration et j'ai posé des questions à ce sujet en Chambre. J'ai demandé au ministre pourquoi, après tant de mois, cette mesure n'était pas encore prête.

L'hon. M. Hees: De quelle mesure parlez-vous?

M. Benidickson: Je parle des modifications à la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation. J'ai également posé une question au